

Paris, le 17 octobre 2008

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Bilan du Service Minimum d'Accueil

Jeudi 16 octobre, la grève dans les écoles maternelles et primaires parisiennes a été considérablement suivie : 34.36% des enseignants ont fait grève, selon les chiffres du rectorat.

Le service d'accueil a dû être mis en place dans 310 écoles, soit 47% des écoles parisiennes. Au total seuls 13 000 enfants ont pu être accueillis, les personnels d'animation de la Ville ayant eux-mêmes répondu massivement au préavis déposé par leurs propres organisations syndicales.

L'accueil a été organisé dans des conditions non satisfaisantes alors même que de nombreux parents avaient entendu l'appel de notre collectivité de ne pas envoyer leurs enfants à l'école :

- dans 3 écoles, le service d'accueil n'a pas pu être assuré par manque de personnels qualifiés disponibles ;
- le nombre d'agents municipaux mobilisés aujourd'hui n'a pas permis d'atteindre, dans toutes les écoles et tout au long de la journée, le ratio d'un agent pour 15 élèves accueillis ;
- la Ville de Paris a été contrainte de faire appel à certains personnels effectuant habituellement des tâches administratives ;
- dans certains établissements, des parents ayant accompagné leur enfant le matin n'ont pu les laisser à l'école, le nombre d'animateurs présents étant insuffisant ;
- par ailleurs dans les 310 écoles concernées, la qualité du service de cantine a été altérée car ce sont les mêmes personnels qui assuraient le SMA et l'encadrement le midi.

La mise en œuvre du SMA révèle une faille récurrente qui, dans les faits, empêche les collectivités d'assumer la responsabilité qui leur a été transférée : **on ne peut pas organiser un service d'accueil pour les enfants dans potentiellement 660 écoles quand on ne connaît précisément ni le nombre d'enseignants effectivement en grève, ni le nombre d'animateurs réellement mobilisables en cas de grève au sein des personnels de la Ville, ni enfin le nombre d'enfants à accueillir.** Autant de facteurs qui confirment les fragilités de ce dispositif gouvernemental.

Pour toutes ces raisons, et dans de telles conditions, il est impossible d'organiser l'accueil des enfants dans des conditions de sécurité maîtrisées.

Or, une nouvelle grève des fonctions publiques, la troisième en trois semaines, est prévue le 23 octobre, bien sûr chez les enseignants, mais également, une fois de plus, au sein du personnel municipal indispensable à la mise en place du SMA.

**En dépit des réserves de fond que l'initiative gouvernementale suscitait, la Ville de Paris a tout mis en œuvre, à l'occasion des mouvements des 7 et 16 octobre, dans un esprit républicain, pour appliquer la loi.**

**Il est maintenant établi que le SMA ne peut pas être mis en œuvre dans des conditions maîtrisées et dans un cadre assurant strictement la sécurité des enfants, ce qui constitue notre responsabilité première.**

**La Ville de Paris refuse de faire courir le moindre risque aux élèves de la capitale et n'appliquera donc pas le SMA, lors des prochains mouvements de grève dans l'éducation nationale à Paris.**

#### Contact presse

Krystel Lessard – 01 42 76 49 61